

1

(N° 200.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur SYLVAIN-LOUIS VANLERBERGHE.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Le 10 février 1833, le sieur Sylvain-Louis Vanlerberghe, brasseur et receveur municipal et des hospices, à Bassevelde, s'adressa au roi pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Bailleul (département du Nord, France), le 6 février 1803.

Depuis le mois de mai 1821, il se trouve en Belgique et y a épousé une femme du pays dont il a trois enfants.

Sa conduite morale et politique lui a mérité la confiance publique; les fonctions dont il est revêtu en font preuve.

Les avis et renseignements sont favorables.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le président,
FALLON (ISIDORE).